



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 86347

Texte de la question

M. Georges Colombier attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille au sujet du projet de loi de finances 2006. Sa première inquiétude est relative à la sortie des aides Aubry sur la réduction du temps de travail pour entrer dans le dispositif Fillon. Cela implique une baisse des ressources de l'ordre de 250 millions d'euros, alors que la DGAS ne propose qu'une enveloppe de 50 millions d'euros destinée aux associations dont les difficultés structurelles seraient les plus importantes. Ceci pourrait se traduire par la perte de 11 000 emplois pour l'ensemble des associations membres de la FEGAPEI. Sa deuxième inquiétude concerne le report quasi inéluctable de la mise en place du nouveau système de rémunération des travailleurs handicapés en ESAT. Le système défini dans la loi du 11 février 2005 permettait de mettre fin à la distinction au niveau de handicap dans la rémunération et encourageait toute personne handicapée à travailler. Le différentiel pour l'État de la mise à niveau de l'ensemble des travailleurs représente 41 millions d'euros qui n'ont toujours pas été financés. Entre 2000 et 2005, les associations adhérentes à la FEGAPEI ont créé 27 000 emplois, tournés notamment vers l'accueil des personnes handicapées mentales, améliorant la qualité et l'humanisation de la prise en charge de ces personnes. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement sur ces sujets.

Données clés

Auteur : [M. Georges Colombier](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86347

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2006, page 1772